



Association de Défense du Marais Sud

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION

Date de l'assemblée générale : mercredi 11 décembre 2013 à 19 Heures

Lieu : Maison des Associations et de la Démocratie Participative au 38, boulevard Henri IV (entrée : 3 rue Lesdiguières)

Point 1 : Etude de l'opportunité de la mise à jour du bureau et du conseil d'administration.

Point 2 : Présentation en l'état des actions juridiques contre Massillon (conclusion du jugement en date du 4/10/13, arguments de l'avocat et requête en appel) et point sur les actions de communication que l'association doit planifier en 2014.

Point 4 : Renouvellement de l'autorisation donnée au Président d'engager un pourvoi au tribunal administratif contre un permis de construire octroyé à l'école Massillon.

Point 5 : Point sur les autres actions en cours de l'association.

Point 6 : Compte rendu de gestion et quitus.

Point 7 : Publicité des présentes.